

# LES DIFFERENTS TYPES DE DEFICIENCES ET HANDICAPS, LEURS LIENS AVEC LA NOUVELLE NOMENCLATURE DES ESMS

Les ESAT et les différentes formes d'habitat et de services accueillent de plus en plus une population très hétérogène dans leurs caractéristiques. Pourtant, les terminologies restent mal comprises alors qu'une nouvelle nomenclature devra être utilisée pour l'actualisation des autorisations et que de nouvelles populations seront prises, accompagnées, dans les établissements accueillant des adultes, à court et moyen terme.

## OBJECTIFS

- Comprendre les caractéristiques des déficiences intellectuelles (trisomie, sclérose tubéreuse de Bourneville, syndrome d'Angelman), des troubles et handicaps psychiques, des autismes, des troubles envahissants du développement ou des troubles du spectre autistique, des handicaps associés (avec épilepsies, troubles de la personnalité...)
- Prendre en compte leurs impacts dans l'accompagnement social et professionnel et au niveau du projet d'établissement et de service
- Faire le lien avec la nouvelle nomenclature qui sera obligatoirement utilisée pour les nouvelles autorisations des ESMS

## CONTENU

- Les grandes classifications des maladies et des handicaps ; les répercussions des atteintes et des maladies sur la nature et l'importance des handicaps.
- Présentation de la nomenclature récente.
- Les déficiences intellectuelles et les handicaps mentaux : *Leurs causes, leur expression, les possibilités et les limites / L'évaluation des déficiences, les tests psychologiques, l'évaluation clinique, les observations / Les niveaux de handicap et les troubles associés*
- Les troubles et handicaps psychiques : *La schizophrénie / Les troubles bipolaires / Les états limites / Autres troubles psychiques*
- Les impacts sur les aptitudes et les comportements
- Les autismes et les troubles neuro-développementaux
- Les troubles du spectre autistique (TSA) et les troubles envahissants du développement (TED)
- Les accompagnements et les accueils selon les catégories de handicaps
- Travaux en sous-groupe
- Prise en compte de la connaissance des populations dans un projet d'établissement ou d'un projet de service
- Comment actualiser « l'autorisation » avec la nouvelle nomenclature ?

STAGE N°

# 13

Durée :  
2 jours  
de 9h à 17h

Coût du stage :  
2700 €

Public concerné :  
tous professionnels

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exemples et illustrations apportés par les stagiaires
- travaux en sous-groupe

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.